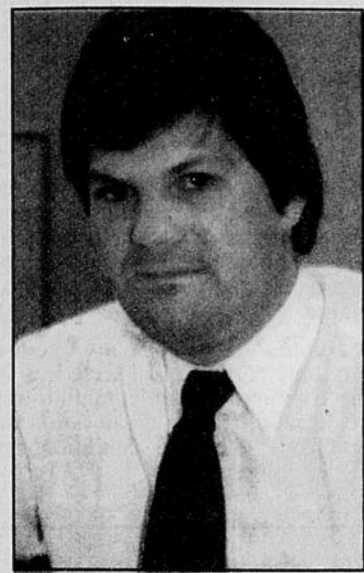




PERSONNALITÉ B6

Pierre Beaudoin: des limites toujours repoussées



ÉTAT CIVIL A2

Des pertes importantes pour les fabriques



RICHMOND B1

Le défilé de la St.Pat's a raison du temps incertain

MANIF A8

3000 marcheurs pour sauver le Collège St-Jean



LES SPORTS C1

Les Saguenéens éloignent les Faucons du 2e rang

MÉTÉO A2

(73e jour de l'année)

**Variable: max. 1
Lever du soleil: 6h02
Coucher du soleil: 17h51
Demain: faible neige**

Lambton au coeur d'une controverse

Les abonnés du téléphone victimes d'écoute illégale

Alain GOUJIL et Claude PLANTE
Sherbrooke

La municipalité de Lambton, non loin de Lac-Mégantic, est au centre d'une controverse voulant qu'un employé de la Compagnie de téléphone Lambton Inc., aujourd'hui décédé, se soit servi des installations de la compagnie pour écouter ou enregistrer les conversations des abonnés à leur insu.

Il semble qu'au cours des dernières années, quelques-uns des 1000 abonnés du service téléphonique auraient pu être sous écoute. La simple conversation concernant la température, le dernier épisode d'un téléroman ou — plus croustillant peut-être — les révélations interdites d'amants ou des discussions de gens d'affaires auraient pu être entendues. À Lambton, c'est le cas de le dire, le téléphone avait des oreilles...

Mais pourquoi mettre les lignes sur écoute? Les informations étaient recueillies par qui et pour le compte de qui? Depuis combien de temps? Plusieurs questions restent, pour l'instant, sans réponse.

Dossier fermé?

Le problème est que le principal intéressé, le technicien Martial Roy, est décédé d'un accident de la route quelques jours après que l'affaire ait éclaté au grand jour en assemblée publique, à la fin novembre.

L'histoire est demeurée secrète ou «étouffée» depuis. Sauf que dernièrement, un reporter et un cameraman de l'émission J. E., du réseau TVA, sont débarqués dans la municipalité située près de Lac-Mégantic. Depuis ce temps, les habitants appréhendaient le reportage diffusé hier soir.

Dans le reportage de TVA, le président de la compagnie, André Carrier, va même jusqu'à affirmer que les administrateurs n'ont pas voulu informer les 250 actionnaires de la situation, craignant une réaction trop émotive de leur part.

«On a essayé de tenir ça mort parce que les actionnaires auraient pu être apeurés», a clairement indiqué M. Carrier au journaliste Gaëtan Girouard.

Lorsque joint par La Tribune, M. Carrier s'est contenté de dire: «On ne veut pas ébruiter davantage cette affaire-là. Nous avons décidé de fermer le dossier après sa mort (du technicien).»

«C'est mort»

Travaillant sur le dossier depuis quelques semaines, un homme d'affaires de la région, Renaud Letarte, comprend mal l'attitude de la population en rapport avec cette histoire. Joint par téléphone, M. Letarte signale que les gens de son entourage ne cessent de dire: «On n'en entend plus parler, pour moi c'est mort.»

Pour lui, quelqu'un essaie d'étouffer l'affaire. «Ça marchait comme ça dans les années 50 et 60, dit-il, et c'est encore comme ça que ça se passe ici.»

«Il y a trois ans, renchérit-il, j'ai accusé la compagnie en pleine assemblée publique d'avoir «tapé» ma ligne. Mais les gens ont pris ça en riant et ne m'ont pas cru», ajoute le tenancier d'un bar, en disant qu'une perquisition de la Sûreté du Québec n'avait alors rien donné.

Lorsqu'on lui demande s'il aimerait qu'une enquête policière soit effectuée, M. Letarte n'est pas catégorique, mais apprécierait que la lumière soit faite dans cette affaire.

Le maire de Lambton, Normand Morin, voudrait quant à lui garder les médias loin de cela pour ne pas entacher davantage l'image de sa municipalité. Selon lui, c'est au «CRTC à tirer ça au clair. La compagnie a toujours fait ses devoirs, mentionne-t-il. Ceux qui auront quelque chose à dire pourront le faire lors d'une assemblée publique prévue pour le 23 mars.»

M. Morin termine en disant qu'il est dommage que son village soit aux prises avec un problème qui découle probablement d'un climat de vengeance entre citoyens...

BUSSIÈRES ET L'ÉCUYER TRIOMPHENT



Patrice L'Écuyer a été choisi personnalité masculine de l'année, hier, au gala MétroStar, tandis que Julie Snyder raffait de son côté deux trophées. La personnalité féminine, absente hier soir, est nulle autre que Pascale Bussièrés, celle qui incarnait Blanche Pro-novost dans la série télévisée Blanche.

Le gala MétroStar couronne les préférés du grand public

Pierre ROBERGE Montréal (PC)

Le tandem de Pascale Bussièrés et Patrice L'Écuyer, de la série «Blanche» à Radio-Canada, a

réuni pas moins de quatre prix, hier soir, au gala MétroStar.

Bussièrés et L'Écuyer ont été nommés personnalités de l'année, décrochant les titres convoités de la MétroStar féminine et masculine, à la fête annuelle de la cote d'amour et de la notoriété produite de concert par Télé-Métropole et la chaîne d'épicerie Métro-Richelieu. Les gagnants sont choisis par sondage.

Pascale Bussièrés et Patrice L'Écuyer, qui jouent un couple d'amoureux dans la série «Blanche», ont aussi gagné les deux prix pour des premiers rôles de dramatique. Mme Bussièrés n'a pu venir recevoir ses trophées, étant retenue à Toronto pour le tournage d'un film de Patricia Rozema.

Julie Snyder est allée chercher deux trophées, pour elle-même comme animatrice de magazine culturel et pour le fantasiste André-Philippe Gagnon, en tournée en France. Snyder et Gagnon disent tous deux des répliques de Stéphane Laporte.

Pierre Bruneau, pour un septième gala de suite, a décroché le trophée comme présentateur de nouvelles, devant les Radio-Canadiens Bernard Derome et Simon Durivage, comme d'habitude.

L'animateur Jean-Luc Mongrain, de Télé-Métropole, a amassé deux titres en 1994, en émission d'affaires publiques et celle de grandes entrevues.

Autre lauréat à répétition, pour une quatrième année, Jean Pagé, de TVA, et Rémy Girard, de «Scoop».

Moment émouvant quand il a reçu son MétroStar des mains d'Yves Laroche, pionnier du ski acrobatique qui a subi un grave accident de parapente dans les Alpes il y a quelques années.

Claire Lamarche en a fait autant pour le prix des émissions de services. «J'avoue que je ne les ai pas comptés», a souligné la multi-lauréate qui a devancé Lise Lebel et Janelle Bertrand, les deux de Radio-Québec.

Deux nouveaux prix créés cette année, pour les rôles de soutien, sont allés à Marie-Soleil Tougas, de TVA, et Rémy Girard, de «Scoop».

Ce dernier a animé le gala, auquel il a donné beaucoup de rythme, notamment avec une chanson à répondre qui disait «Ohé! du bateau».

Télévision Quatre Saisons a obtenu une statuette, grâce à Sonia Benezra comme animatrice de talk-show pour la deuxième année. Mme

Benezra a devancé Jean-Pierre Coallier, de TVA.

Les gagnants

Voici la liste des gagnants des trophées MétroStar, décernés hier soir:

- présentateur de nouvelles: Pierre Bruneau, bulletin de 18h (TVA)
- artiste, émissions jeunesse: Marc-André Coallier, Club des 100 watts (RO)
- animateur, affaires publiques: Jean-Luc Mongrain, Mon grain de sel (TVA)
- animateur, sports: Jean Pagé (RC)
- animatrice, émission de services: Claire Lamarche (TVA)
- animateur, jeu: Normand Brathwaite, Piment fort (TVA)
- rôle de soutien féminin: Marie-Soleil Tougas, Chambres en ville (TVA)
- rôle de soutien masculin: Rémy Girard, Scoop (RC)
- animatrice talk show-variétés: Sonia Benezra, émission éponyme (TOS)
- animatrice, magazine culturel: Julie Snyder, L'enfer c'est nous autres (RC)
- animateur, grandes entrevues: Jean-Luc Mongrain (TVA)
- artiste, émissions d'humour: André-Philippe Gagnon
- premier rôle féminin: Pascale Bussièrés, Blanche (RC)
- premier rôle masculin: Patrice L'Écuyer, Blanche (RC)
- Le MétroStar: Patrice L'Écuyer
- La MétroStar: Pascale Bussièrés.

Au congrès du Parti libéral du Québec

Johnson invite Chrétien à ne pas se mêler des élections

Norman DELISLE Montréal (PC)

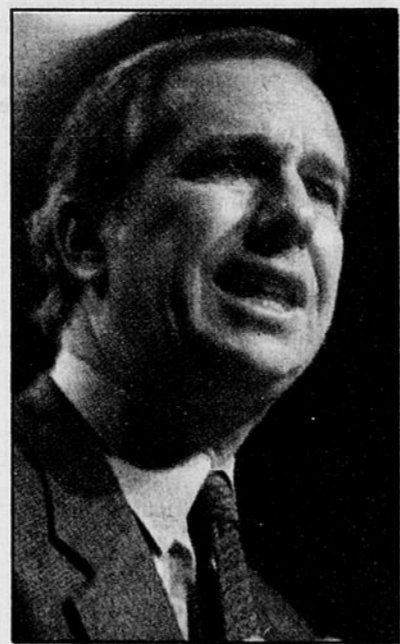
Tout en s'en prenant à Jacques Parizeau et à Lucien Bouchard qui «ont l'air interchangeable et fonctionnent avec juste un cerveau», le chef du Parti libéral du Québec Daniel Johnson a invité en même temps son vis-à-vis fédéral Jean Chrétien de ne pas se mêler de la prochaine campagne électorale québécoise.

Soulignant que les députés du Bloc québécois posent «les mêmes questions» à Ottawa que les députés péquistes à Québec, M. Johnson a commenté: «Je ne crois pas aux coïncidences». Pour lui, MM. Bouchard et Parizeau «fonctionnent avec juste un cerveau», comme le démontrent les propos récents qu'ils ont tenus devant des investisseurs étrangers.

Les deux chefs souverainistes «ont l'air interchangeable, au point qu'on pourrait parler de Lucien Parizeau et de Jacques Bouchard», a-t-il dit.

Le jour même, un sondage Léger et Léger publié dans les quotidiens Quebecor mentionnait cependant que la popularité du chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, est nettement plus élevée que celle de M. Johnson. M. Bouchard recueille 67,4 pour cent d'appuis au Québec contre 44,2 pour cent à M. Johnson et 34,2 pour cent à M. Parizeau.

M. Johnson a aussi invité Jean Chrétien à ne pas intervenir dans la campagne électorale qu'il déclencherait au Québec dans quelques semaines. A titre de Québécois, Jean



Daniel Johnson

Chrétien pourra faire campagne ou multiplier les déclarations, «mais ce serait totalement inhabituel et je ne compte pas là-dessus. C'est moi qui dirige le Québec, pas Jean Chrétien», a dit M. Johnson.

Pas de répit pour les fonctionnaires -A7

Emploi

Devant les 3000 délégués libéraux réunis au Palais des congrès de Montréal, M. Johnson a indiqué qu'il entend faire porter les prochain

es élections sur l'économie et l'emploi. La question constitutionnelle en sera complètement écartée, s'il n'en tient qu'aux libéraux.

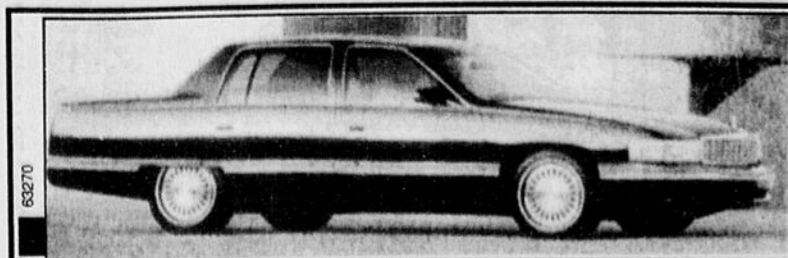
«On ne veut pas réécrire la constitution pour le moment. Pas tout de suite, mais plus tard. Les citoyens sont essouffés», a dit M. Johnson.

Le premier ministre a soutenu que les libéraux n'avaient pas abandonné les revendications traditionnelles du Québec. Mais dans le programme électoral adopté pendant le congrès, les délégués libéraux ont invité le gouvernement québécois à «conclure des ententes administratives avec Ottawa pour améliorer le fonctionnement du fédéralisme».

Ces ententes doivent être le produit «d'une analyse rigoureuse des avantages et des coûts découlant d'une prise en charge de services offerts par Ottawa», dit le programme libéral. Il n'est plus question de réclamations basées sur les demandes historiques du Québec, mais sur les coûts. «Le souci doit être de diminuer le fardeau des contribuables», a dit M. Johnson.

En matière d'emploi, les délégués ont appuyé l'objectif du gouvernement de réduire de cinq pour cent le taux de chômage au cours de son prochain mandat.

M. Johnson a expliqué que son gouvernement avait déjà commencé à agir dans ce secteur depuis deux mois.



VOYEZ LA NOUVELLE CADILLAC
SEDAN DE VILLE
1994 À partir de 36 995 \$
préparation incluse + transport

Beaucage

CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

4339, boul. Bourque, Rock Forest, 823-4343

EMPLOIS DU JOUR

Directeur/trice général/e
Code prof: 0512 # 2843743
Lieu: Sherbrooke
Exigences: art.25, être prestataire assurance-chômage, BAC en communication ou administration, bonne connaissance du cinéma, initiative, dynamisme et entreprenant
Salaire: 425 \$/semaine
Fonctions: établir bilan, recherche de commandites, planification du projet, programmation de l'activité.

Graphiste lettré/euse
Code prof: 5241 # 2847269
Lieu: Sherbrooke
Exigences: 1 an expérience dans domaine du graphisme, conn. Mcintosh, logiciel Illustrator «Photoshop» Quark Express, Sign-Mate, ponctuel, responsable, autonome, esprit d'équipe
Salaire: à négocier
Fonctions: travail de graphiste lettré/euse, lettrage par ordinateur, sérigraphie, conception et réalisation.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

Vol à main armée à Ascot

Ricky Dubois coupable sur toute la ligne

Alain GOUPEL Sherbrooke

Ricky Dubois, âgé de 34 ans, a été trouvé coupable des quatre chefs d'accusation qui pesaient contre lui à la suite d'un vol à main armée commis à Ascot, le 1er octobre dernier.

Au terme d'une journée et demie de délibérations, le jury, formé de 12 personnes, a unanimement reconnu Dubois coupable d'avoir commis ce vol à main armée évalué à 2500 \$, d'avoir utilisé une arme à feu pour commettre ce crime, d'avoir porté un déguisement et d'avoir participé à un complot dans le but de commettre ce vol.

On se rappellera que le larcin avait été commis dans les bureaux administratifs des Appartements Bergamin, à Ascot, à la pointe d'un fusil.

Le juge Raynald Fréchette, de la Cour supérieure, a aussitôt entériné ce verdict et fixé les représentations sur sentence au 7 avril. D'ici là, Dubois demeurera détenu, tout comme ce fut le cas tout au long du procès qui avait débuté mardi dernier.

Sitôt le verdict connu, l'avocat de Dubois, Me Jean-Pierre Rancourt, a indiqué qu'il entendait soumettre à la Cour d'appel une des décisions rendues par le juge Fréchette en cours de procès. Cette décision concerne la validité d'une partie de la preuve déposée devant le tribunal.

«On estime que le juge ne pouvait accepter que soient déposés en

preuve des objets que les policiers ont obtenus à partir de mandats qu'il a lui-même déclarés illégaux», soutient Me Rancourt selon qui cette question risque, tôt ou tard, de se retrouver devant le plus haut tribunal du pays.

De son côté, le procureur de la Couronne, Me Pierre Proulx, a déclaré que le jury en était venu à la conclusion la plus logique compte

tenu de la preuve qui lui a été présentée.

«Je pense qu'on a réussi, de part et d'autre, à présenter la preuve telle qu'elle existait. Le jury a donc pu délibérer en se penchant sur la réalité des faits», a-t-il résumé, lui qui entend maintenant réclamer «une longue peine d'emprisonnement» pour Dubois, dont le casier judiciaire est déjà lourdement hypothéqué de nombreux vols à main

armée, parfois doublés d'une séquestration.

Originaire de Thetford Mines, Ricky Dubois est maintenant passible d'une peine d'emprisonnement à vie après avoir déjà été condamné à de nombreuses reprises à purger des sentences variant entre deux et 15 ans de pénitence. Au moment de son arrestation, il bénéficiait d'une libération conditionnelle.

Le jury voulait du poulet pour dîner

Sherbrooke (AG)

Les délibérations du jury au procès de Ricky Dubois, accusé de vol à main armée, ont été marquées par un fait cocasse samedi, au palais de justice de Sherbrooke, lorsque les 12 jurés ont exigé qu'on leur livre du poulet rôti en guise de dîner.

Le hic dans toute cette affaire, c'est qu'en l'absence du shérif (son bureau est fermé le samedi), personne dans l'entourage de la Cour n'était en mesure d'acquiescer la facture de 125 \$ qui accompagnait le fameux poulet.

Pendant quelques minutes donc, l'appareil judiciaire, souvent critiqué pour sa lourdeur, s'est retrouvé dans une situation pour le moins embarrassante, surtout quand on connaît

l'importance qu'accorde la justice canadienne aux demandes d'un jury.

Appelé à la rescousse, le directeur des secteurs criminel, pénal et jeunesse au palais de justice de Sherbrooke, Gilles Legendre, a admis que la demande du jury a pris quelque peu tout le monde par surprise.

«Le problème, c'était de savoir comment on allait payer la facture. Habituellement, nous avons des en-

tentes avec des restaurateurs du secteur qui nous permettent de répondre à tous les goûts, mais pas avec des livreurs de poulet. C'est la première fois que je vois ça», a-t-il expliqué.

Heureusement pour lui et pour le jury, une rôtisserie du secteur a accepté de livrer le poulet tant attendu et de n'être payée qu'au cours des prochains jours... à condition que justice soit rendue.

AU PALAIS DE JUSTICE

Déjà acquitté

Un conducteur de 20 ans a bénéficié d'une défense d'autrefois acquit, soumise par son avocat Patrick Fré-

chette, en marge d'une accusation de capacités affaiblies causant des blessures à son passager, le 13 juin dernier, à Fleurimont.

Me Fréchette a rapporté que son client avait été acquitté le 14 février d'une plainte de capacités affaiblies concernant les mêmes faits.

L'inculpation de capacités affaiblies causant des blessures avait été signifiée avant le procès.

Pas de chambre panoramique

Daniel Alvarez, 35 ans, a manifesté sa préférence d'avoir une chambre avec une vue sur la mer, pendant son séjour au Centre hospitalier de Sherbrooke.

Le juge Michel Côté de la Cour du Québec l'avait envoyé à cet endroit jusqu'à mercredi, la semaine

dernière, pour une évaluation de son aptitude à comparaître.

Représenté par Me Patrick Fréchette, Alvarez, domicilié à Weedon, est soupçonné d'avoir proféré des menaces dans deux restaurants où il aurait tenu des propos bizarres.

Sursis et probation

Le juge Michel Côté de la Cour du Québec a imposé une probation d'un an à Josée Boulanger, pour son implication dans une effraction re-

montant au 8 octobre 1991 dans une maison de la rue Longpré.

L'accusée, qui demeurait alors à Rock Forest, a conduit un individu à cet endroit et frappé à la porte pour vérifier si les occupants étaient absents, selon la procureure Claire Desgens.

Me Jean Couture a représenté que sa cliente n'avait pas d'antécédents judiciaires et appréhendait les conséquences de son geste.

AUTOMOBILE

À lire demain dans LaTribune



VOLKSWAGEN GOLF 1995

62307

À NE PAS MANQUER

Ligne sans frais pour les touristes

Sherbrooke

Le bureau d'information touristique de Sherbrooke offre désormais un service téléphonique sans frais pour ses clients québécois, canadiens et américains, le 1-800-561-8331.

Ce service, une initiative de la Société de développement économique de la région sherbrookoise (SDERS), permettra de communiquer rapidement aux clients les forfaits disponibles, les événements majeurs, ainsi que l'actualité culturelle et touristique.

Le bureau est ouvert de 9h00 à 17h00, tous les jours.

ÉTAT CIVIL: LES ESTRIENS DOIVENT PATIENTER

Lourdes pertes du côté des fabriques

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

L' informatisation des actes de l'état civil qui a fait en sorte qu'il est maintenant impossible d'obtenir un certificat officiel de naissance, de mariage ou de décès auprès de nos presbytères, se traduit par des pertes pour les fabriques de paroisse pouvant atteindre jusqu'à 5000 \$ dans certains cas.

Si le montant des manques à gagner semble peu élevé, les pertes sont tout de même considérables pour les fabriques de paroisse qui ont peine à boucler leur budget. La déception est grande dans le clergé et les employés de presbytère sont unanimes à déplorer la lenteur du nouveau système.

«Je trouve ça très déplorable, d'affirmer Micheline Dupuis, secrétaire de la paroisse St-Joseph à Sherbrooke. Les gens ne sont pas au courant et c'est un vrai mélémélo. J'aimerais qu'ils retournent ça aux paroisses. Pour nous, c'est une perte d'environ 2000 \$ et les gens ont moins de service. Auparavant, les gens appelaient le matin et le certificat était prêt l'après-midi. Dernièrement, j'ai eu des demandes d'étudiants pour leur entrée au Cégep le 1er mars.»

Même son de cloche auprès de Aurore Millette de la paroisse St-Philippe à Windsor. Elle évalue à 5000 \$ les pertes annuelles de son organisme. Depuis le 1er janvier, elle a répondu à de nombreux appels de citoyens mécontents.

«Les gens sont très déçus, a-t-elle dit. Ça prend du temps. Je connais des personnes qui ont fait une demande en janvier et qui n'ont encore rien reçu. Il y en a qui ont même annulé des voyages à l'étranger à cause de ça. Heureusement, certaines écoles ont accepté nos extraits de baptême.»

Sans être en mesure d'évaluer ses pertes, l'abbé Laurent Paré, curé de la paroisse Marie-Reine du Monde à Sherbrooke, disait comprendre la frustration du public qui doit désormais payer davantage et faire face à des délais plus longs pour obtenir le même service.

«Nous connaissons la situation, a-t-il affirmé, et on a décidé de baptiser les enfants, même si les parents n'ont pas encore obtenu le certificat de naissance.»



«Je connais des personnes qui ont fait une demande en janvier et qui n'ont encore rien reçu. Il y en a qui ont même annulé des voyages à l'étranger à cause de ça», affirme Aurore Millette, de la paroisse St-Philippe à Windsor, qui évalue à 5000 \$ les pertes annuelles de son organisme.

À la paroisse St-Edmond de Coaticook, Mme Irène Daigle, secrétaire, estime les pertes de sa fabrique à 3000 \$ par année. Elle aussi avait plusieurs histoires d'horreur à raconter.

«Il y a une dame qui m'a appelée pour un certificat de naissance, a-t-elle dit. Elle a payé 35 \$ pour le service de 24 heures. Ça fait sept jours de ça et elle attend toujours. Une autre dame a eu un enfant le premier janvier. Elle vient tout juste de recevoir la confirmation de l'enregistrement.»

Si la perte est minime pour la paroisse St-Stanislas à Ascot Corner, près de 1000 \$, son curé, l'abbé Jean-Marc Pinaré trouve inconcevable que les commissions scolaires catholiques refusent maintenant les extraits de baptême émis par les paroisses.

«Si c'était bon avant, a-t-il déploré, ça devrait être encore bon aujourd'hui. Pourquoi passer si vite à cette loi. Pour les écoles, il ne faut partir en peur avec ça. Certains m'ont même demandé de dater leur extrait avant le premier

janvier. J'ai refusé.»

Pour le curé Gaétan Leblond de la paroisse St-Boniface de Sherbrooke, même si les pertes de revenus ne sont pas considérables, la quantité de travail demeure la même. «Les gens réagissent très mal, a-t-il affirmé. Ils étaient habi-

tués à un service de 24 heures, sept jours par semaine. C'était un service d'une extrême qualité qui n'était pas reconnu. On fournit les formulaires de demande, on aide les gens à répondre aux questions. Ce n'est pas nécessairement une réduction de travail.»

6/49 Tirage du 94-03-12

NUMÉROS: 1 15 24 36 37 43

Numéro complémentaire: 13

RÉSULTATS

| GAGNANTS | LOTS |
|----------|-------------------|
| 6/6 | 1 2 837 905,80 \$ |
| 5/6+ | 12 70 947,60 \$ |
| 5/6 | 300 2 270,30 \$ |
| 4/6 | 16 376 79,70 \$ |
| 3/6 | 308 093 10,00 \$ |

Ventes totales: 19 459 426,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 200 000,00 \$
Prochain tirage: 94-03-16

Extra Tirage du 94-03-12

| NUMÉROS | LOTS |
|---------|------------|
| 949944 | 100 000 \$ |
| 49944 | 1 000 \$ |
| 9944 | 250 \$ |
| 944 | 50 \$ |
| 44 | 10 \$ |
| 4 | 2 \$ |

Numéro complémentaire: 10

Banco

| Tirage du 94-03-12 | Tirage du 94-03-13 |
|--------------------|--------------------|
| 1 8 13 15 17 | 5 16 19 20 21 |
| 26 30 32 34 38 | 22 24 26 34 37 |
| 40 41 44 45 47 | 39 45 46 48 51 |
| 56 57 62 63 69 | 52 55 61 62 68 |

SELECT Tirage du 94-03-12

| GAGNANTS | LOTS |
|----------|-------------------|
| 6/6 | 0 1 000 000,00 \$ |
| 5/6+ | 1 21 928,80 \$ |
| 5/6 | 30 487,30 \$ |
| 4/6 | 1 577 43,20 \$ |
| 3/6 | 22 832 5,00 \$ |

Ventes totales: 849 611,00 \$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000 \$

ATOUT Tirage du 94-03-12

| CATÉGORIES DE LOTS (pour chaque sélection) | LOTS |
|--|----------------------|
| 5 cartes + Atout | 1 000 000 \$ |
| 5 cartes | 50 000 \$ |
| 4 cartes + Atout | 1 000 \$ |
| 4 cartes | 200 \$ |
| 3 cartes + Atout | 20 \$ |
| 3 cartes | 10 \$ |
| 2 cartes + Atout | 2 \$ + mise gratuite |

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Le modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

| Aujourd'hui | Ce soir | Mardi | Mercredi | Jeudi |
|-------------|-------------|-------|----------|------------|
| NEIGE | CIEL DÉGAGÉ | NEIGE | NEIGE | ENSOLEILLÉ |
| max 1 | min -5 | max 1 | -9/0 | -9/-1 |

Dans le monde

| Aujourd'hui | Min. | Max. | City |
|-------------|------|------|--------------------|
| | 24 | 32 | Miami Beach 19 26 |
| | 26 | 30 | Nassau 21 25 |
| | 16 | 19 | Orlando 12 23 |
| | 10 | 21 | Palm Springs 21 27 |
| | 10 | 21 | San Juan 24 29 |
| | 14 | 26 | Tampa 12 25 |
| | 21 | 25 | Trinidad 25 32 |
| | 16 | 20 | W Plm Beach 21 24 |
| | 11 | 25 | Mexico |

INDEX

| | | | |
|-------------------|-----|-------------------|-----|
| Arts: | C-6 | Éditorial: | A-6 |
| Bandes dessinées: | | Horoscope: | B-3 |
| Chez nous: | B-1 | Mérite estrien: | B-6 |
| Décès: | D-5 | Petites annonces: | D-2 |
| Économie: | D-1 | Sports: | C-1 |

Le «chef» Richard Tremblay range son képi

«Durant toute ma carrière de policier, je n'ai eu qu'une priorité: servir le contribuable», déclare-t-il

Alain GOUPIL Ascot

Richard Tremblay a mis fin en fin de semaine à sa carrière policière de la même façon qu'il l'avait entreprise il y a 24 ans: derrière le volant d'une auto-patrouille.

Comme un funambule qui s'offre un dernier tour de piste, le directeur de Métro-Police a parcouru une dernière fois samedi les rues d'Ascot et de Lennoxville, s'imprégnant une fois pour toutes des moindres détails de ce territoire qu'il a desservi depuis que Métro-Police a été fondée, en juin 1983.

C'est qu'à compter de ce matin, le directeur de Métro-Police Ascot-Lennoxville embrasse une nouvelle carrière, celle de vice-président au développement du Groupe SM, une firme d'ingénieurs-conseil dont le siège social est situé à Sherbrooke.

Samedi, pour sa toute dernière tournée avant de remettre officiellement son uniforme, Richard Tremblay a accepté que le journaliste et le photographe de La Tribune l'accompagnent, question de se rappeler les hauts, les bas, les

joies et les peines d'une carrière marquée au sceau d'un engagement social indéfectible.

«Durant toute ma carrière de policier, je n'ai eu qu'une priorité: servir le contribuable», note-t-il. Il ajoute: «Ce que j'ai essayé d'apporter comme contribution, c'est de faire en sorte que la police soit à l'écoute des individus. J'ai tenté d'inculquer à mes policiers le respect de l'être humain, avec ses qualités et ses défauts.»

Cette philosophie de la profession fait dire à Richard Tremblay qu'il n'a jamais combattu les criminels, mais bien le crime. «Je n'ai pas à porter de jugement sur l'individu que j'arrête et qui, probablement, n'a pas eu la même chance que moi dans la vie.»

Ceux qui l'ont côtoyé disent de lui qu'il est un être exigeant, dur même parfois. Il le reconnaît volontiers mais ajoute que c'est aussi le cas de tous les perfectionnistes.

«J'aime que les choses soient bien faites, qu'elles soient claires et précises, dit-il. Si je suis exigeant envers les autres, c'est parce que je le suis d'abord envers moi-même. Je suis comme ça. C'est pour cela que quand je décide d'endosser une cause, je l'endosse à fond. Et

non pas à coups de demi-mesures», de dire celui qui préside, depuis sa fondation, l'Association canadienne des dons d'organes (ACDO).

Durant ces 10 années passées à la tête de Métro-Police, Richard Tremblay s'est aussi lié d'amitié avec plusieurs concitoyens, dont Réjean Belley qu'il visite régulièrement dans son logis de la rue Goyette.

«À chaque fois que j'ai eu besoin de lui, il était là. Cela me fait de la peine de le voir partir», dit-il.

Mais cette propension à se donner entièrement à une cause lui a aussi joué de vilains tours par le passé. Qu'on pense à la polémique entourant le voyage d'Anatole Maléporo à Saint-Pierre de Rome où des doutes ont plané sur sa prétendue audience auprès du pape Jean Paul II.

Dans le but de dissiper tout soupçon, Richard Tremblay demanda alors au marcheur pour la paix de se soumettre au détecteur de mensonges. Résultat: Maléporo ne ment pas.

«Je me suis mis la tête sur la bûche lorsque j'ai demandé à Anatole de se soumettre au détecteur de mensonges. D'accord, la machine n'est pas infallible, mais au moins j'ai la conviction qu'Anatole ne m'a pas menti.»

Même situation embarrassante l'an dernier après qu'il eut organisé une montée à l'eau de Pâques au ruisseau Jack, à Ascot, où plus d'un millier de personnes avaient répondu à l'invitation. Quelques jours plus tard, un avis du ministre de l'Environnement déclarait l'eau



Le directeur de Métro-Police, Richard Tremblay (au centre) salue une dernière fois le maire d'Ascot, Robert Pouliot, en présence du directeur par intérim de Métro-Police, Jacques Gagnon



Richard Tremblay a profité de sa dernière patrouille pour rendre visite à Réjean Belley, un ami de longue date.

de Pâques impropre à la consommation...

«C'est drôle que le ministère ait attendu si longtemps pour se manifester, alors que tous les médias annonçaient l'activité depuis quelques semaines. Mais une fois l'avis émis, Richard Tremblay affirme avoir pris ses responsabilités en

émettant des communiqués à tous les médias de la province.

Mais ces quelques accidents de parcours n'auront rien changé à ses convictions profondes. Et la politique?

«On me pose souvent la question. Mais la réponse est non. Je ne suis pas l'homme de la situation ac-

tuellement. Mais j'adore la politique.»

Prudent et sage, cet ancien camélot de Jean Lesage connaît aussi l'adage voulant qu'il ne faut jamais dire «Fontaine je ne boirai jamais de ton eau.»

Métro-Police conservera la même approche

Ascot (AG)

Avec le départ de Richard Tremblay, c'est tout un pan de l'histoire de Métro-Police qui disparaît. Et comme l'avenir de la municipalité fait l'objet de plusieurs rumeurs, qu'en sera-t-il du corps de police, qui au fil des ans s'est donné pour mission de faire

de la prévention et de l'être humain sa principale mission.

Lorsqu'on demande à Richard Tremblay si Métro-Police est appelé à survivre dans un contexte de régionalisation, il rétorque qu'il s'agit là d'une question d'ordre politique et qu'il ne saurait répondre à la place de la population.

«Ce sont les gens d'Ascot et de Lennoxville, et à ceux qu'ils ont

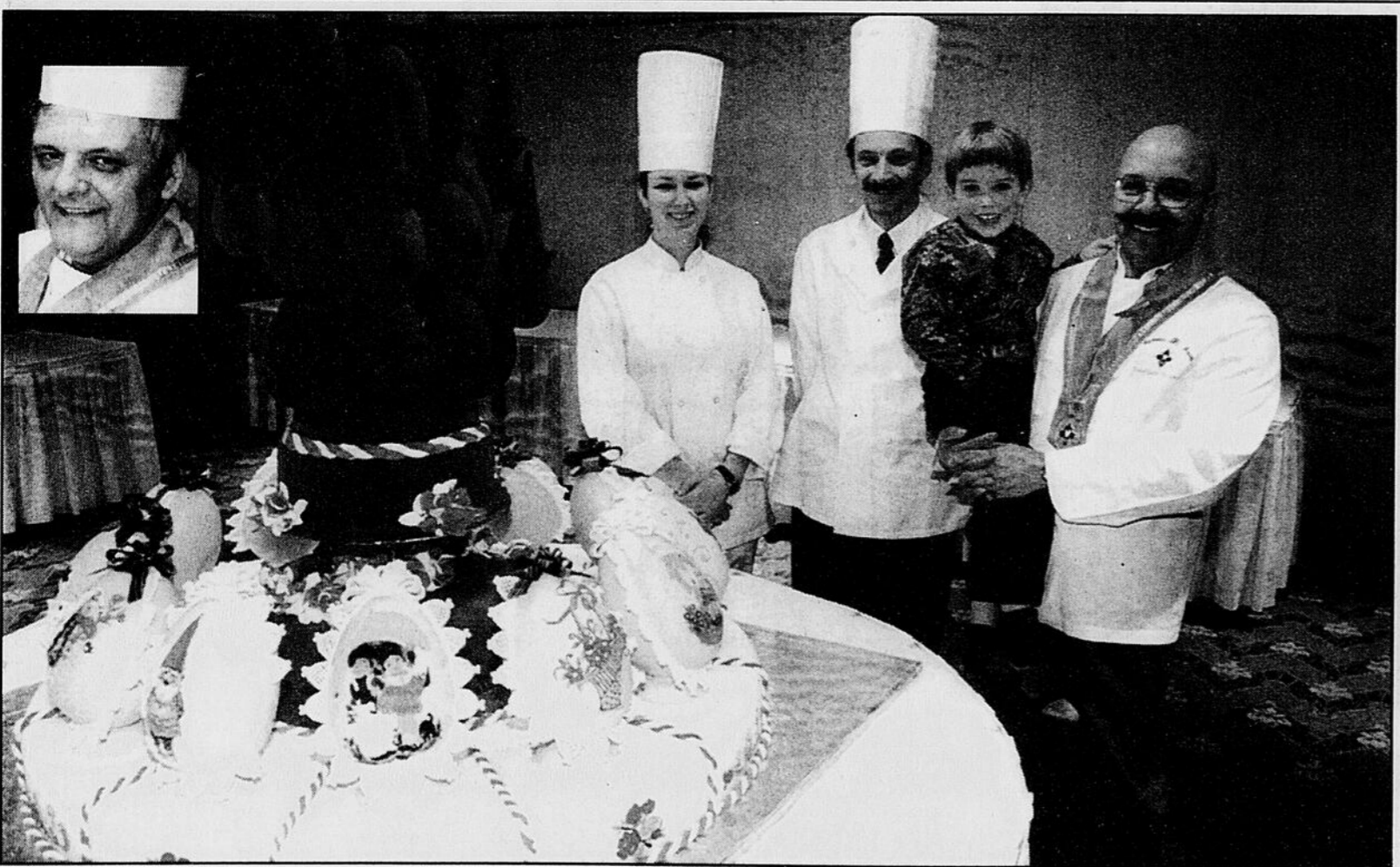
élus, que revient ce genre de décision. Personnellement, je suis très fier des gens qui composent Métro-Police.»

Selon lui, qu'on en vienne ou non à une éventuelle régionalisation avec Sherbrooke, l'esprit et la philosophie de Métro-Police ne disparaîtra jamais.

«Ces policiers-là ont reçu une formation et possèdent une approche qui va leur servir toute leur vie.

Qu'ils fassent partie d'un petit corps de police ou d'une grosse structure, il y aura toujours de la place pour une approche qui favorise l'être humain avant toute chose.»

D'ici là, le directeur par intérim de Métro-Police, Jacques Gagnon, entend voir à ce que l'héritage laissé par Richard Tremblay se perpétue. «Le service et l'efficacité, c'est ce qui est important.»



Banquet des chefs cuisiniers et pâtisseries du Québec

Dans le cadre de son congrès annuel qui se tenait cette année à Sherbrooke, la Société des chefs cuisiniers et pâtisseries de la province de Québec a offert un banquet gastronomique à l'hôtel Delta. Les invités se sont régalez. Dans l'ordre habituel, Véronique Côté, élève du Triolet; Gaston Lacroix, professeur de cuisine au Triolet; Antoine Garon-Gendron, membre honoraire de la Société des chefs, cuisiniers et pâtisseries du Québec; Thomas B. Green, président de cette société. En mortaise, M. Jean Côté, président du chapitre estrien de la même société.

Téléphoto par Christian Landry

FAITS DIVERS

Le piéton succombe à ses blessures

Plongé dans un profond coma lors d'un accident de la circulation survenu vendredi après-midi, M. René Legault a succombé à ses blessures samedi matin au CHUS.

Âgé de 71 ans, le Sherbrookois tentait de traverser la rue, angle Portland et des Érables, lorsque sa tête a heurté le rétroviseur droit d'une camionnette qui n'a pu l'éviter.

Accusé de menaces de mort

Pierre Coderre, âgé de 33 ans, a été accusé samedi au palais de justice de Sherbrooke d'avoir proféré des menaces de mort et d'avoir battu sa concubine lors d'une dispute survenue dans la nuit de vendredi à samedi.

d'une accusation de supposition de personne à l'endroit des policiers de la Sûreté municipale de Sherbrooke qui ont procédé à son arrestation. Coderre était sous le coup d'une ordonnance de probation depuis le 29 janvier.

De plus, l'accusé devra répondre

Les deux fusils étaient bel et bien chargés

Rock Forest (AG) — Les policiers de Rock Forest sont parvenus samedi à désamorcer une situation de crise qui aurait pu avoir des conséquences tragiques n'eût été du doigté avec lequel ils s'y sont pris.

patrouilleurs ont réussi à lui faire entendre raison et à lui demander de sortir de l'appartement. Arrivés chez lui, les policiers ont pu arrêter l'individu qui tenait dans ses mains deux fusils de calibre .22 bel et bien chargés.

Vers 4h samedi, les patrouilleurs ont d'abord reçu un appel d'un individu qui affirmait être armé et qui allait abattre son ami si les policiers ne se présentaient pas dans les plus brefs délais.

Le jeune homme de 20 ans, Christian Denis, a été accusé au palais de justice de menaces de mort et de possession d'armes dans un dessein dangereux.

Au bout de quelques minutes, les

Magogois arrêtés pour trafic de drogues

Magog (AG) — Deux Magogois, Daniel Lareau et Stéphane Brulotte, âgés respectivement de 28 et 25 ans, font face depuis samedi à des accusations de trafic de drogues à la suite d'une saisie effectuée par la Police municipale de Magog.

Au terme de leur comparution, les deux accusés ont été transportés au Centre de détention de Sherbrooke, d'où ils repartiront ce matin pour comparaître à nouveau, mais cette fois devant un juge de la Cour du Québec.

Waterville dévoile ses deux projets domiciliaires

Alain GOUPIL Waterville

Grâce aux deux projets domiciliaires qu'elle a rendu publics hier, la municipalité de Waterville croit maintenant être en mesure de convaincre un travailleur sur 10 de s'établir sur son territoire.

À l'heure actuelle, à peine 10 pour cent des quelque 1200 travailleurs de Waterville T.G. (le plus gros employeur de la ville) habitent à l'intérieur des limites de la municipalité, «ce qui est nettement insuffisant», insiste le maire Gérald Boudreau.

«Si on allait chercher seulement 10 pourcent de tous les nouveaux travailleurs, ce serait déjà un bon départ.»

Si de tels propos peuvent paraître irréalistes dans un contexte où la région entend davantage parler de mise à pied que de «nouveaux travailleurs», c'est que la situation



Gérald Boudreau, maire de Waterville

de Waterville est particulière en soi. Car non seulement la récession n'y a pas d'emprise, mais la création d'emplois croît depuis un certain temps à un rythme plus rapide que la population elle-même.

Mais cette fois, Waterville semble bien décidée à profiter elle aussi de la manne que lui offre ses entreprises florissantes. Pour ce faire, une série de mesures ont été mises de l'avant à l'intention de tout nouvel acheteur qui décide de s'établir dans un des deux nouveaux développements, à savoir La Verdrière du Plateau ou Les Habitations de la Colline.

Parmi ces mesures, on note:

— Une exemption de taxe foncière durant les 30 premiers mois suivant l'achat d'une maison;

— Une remise de 50 pour cent de la prime de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) offerte par la caisse populaire.



Téléphoto par Christian Landry

Compte tenu qu'il s'agit de maisons neuves, dont le prix varie de 79 000 \$ à 150 000 \$, les deux promoteurs visent surtout un marché familial.

À prime abord, les projets semblent «très intéressants», affirme Brigitte Pettit et Jean Laliberté, deux résidents d'Ascot à l'emploi de Waterville T.G.

«Il nous reste certains points à éclaircir, de dire Mme Pettit, et si les réponses qu'on obtient sont satisfaisantes, il y a de bonnes chances qu'on s'installe ici.»

Brigitte Pettit et Jean Laliberté se sont dit intéressés à s'établir dans l'un des deux projets domiciliaires qu'offre maintenant Waterville.

Voici le prix à payer pour la meilleure voiture économique de l'année.

179\$*

PAR MOIS
CRÉDIT-BAIL DE 48 MOIS



Le nouveau Coupé Sentra DLX 1994

Dans la vie, quand on veut le meilleur, il y a toujours un prix à payer. Et ce prix, votre très sympathique concessionnaire le voit bas, très bas. Élu meilleure voiture économique de l'année par l'Association des Journalistes Automobile du Canada, le Coupé Sentra DLX 1994 vous assure d'importantes économies d'essence grâce à une performance de 50 milles au gallon*. Et vous n'y perdez rien en puissance, en sécurité et en confort avec un moteur de 110 chevaux, des freins à disque à l'avant et des barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière. De son côté, la pratique Sentra DLX 4 portes, idéale pour la famille, vous garantit la même fiabilité.

Finies les folies ! Passez faire l'essai du Coupé Sentra DLX 1994 et de la Sentra DLX 4 portes chez votre très sympathique concessionnaire Nissan.



NISSAN MAGOG
427, boul. Bourque
Omerville
843-8145

très
Votre sympathique
concessionnaire **NISSAN**

SHERBROOKE NISSAN
4280, boul. Bourque
Rock Forest
823-8008

AJAC Association des Journalistes
Automobile du Canada

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité. *Taxe en sus. Bail de 48 mois pour un Coupé Sentra DLX 1994, modèle de base avec transmission manuelle. Versement initial de 1 129 \$ requis ou échange équivalent ; taxes, transport et préparation en sus. Un dépôt de sécurité remboursable de 300 \$ est exigé à la livraison du véhicule avec le premier paiement mensuel. Limite de 96 000 km. Frais de 0,07 \$ du kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit par NCFI. Selon une évaluation de l'économie d'essence par Transports Canada sur le modèle avec transmission manuelle 5 rapports. **Taxes en sus. Bail de 48 mois pour une Sentra DLX 4 portes, modèle de base avec transmission manuelle. Versement initial de 1 349 \$ requis ou échange équivalent ; taxes, transport et préparation en sus. Un dépôt de sécurité remboursable de 300 \$ est exigé à la livraison du véhicule avec le premier paiement mensuel. Limite de 96 000 km. Frais de 0,07 \$ du kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit par NCFI. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h HE).

La concentration «Art et culture» à l'école Mitchell victime de son succès

Les élèves veulent un 2e cycle

Michel RONDEAU

Sherbrooke

L'école Mitchell, de Sherbrooke, école secondaire de premier cycle, a si bien réussi son coup en offrant, il y a quatre ans, sa nouvelle concentration «Art et culture», qu'aujourd'hui des élèves sont malheureux de ne pas retrouver la concentration dans le même format au deuxième cycle.

Mme Ginette Pépin, directrice adjointe de l'école Mitchell, rappelle que cette concentration s'offre, comme la concentration en musique, en huit périodes de 75 minutes par cycle de neuf jours. «La concentration vise non seulement le développement d'habiletés en arts plastiques, mais elle prévoit aussi des cours sur l'histoire de l'art.»

Selon une élève de l'école Mitchell, Josianne Proulx-Camiré, la théorie et la pratique en arts commandent déjà un bon investissement de temps et, en huit périodes, sur un cycle de neuf jours, actuellement au premier cycle, les élèves disposent d'à peine le temps nécessaire pour vraiment profiter de leurs cours.

Josianne fait remarquer que la création n'est pas une action qui se pose immédiatement dans le temps, au moment où débute l'activité: il faut s'installer d'abord, puis se mettre dans l'esprit de la création.

À l'école Montcalm, où les finissants de Mitchell passent en 3e secondaire, on prévoit offrir pour la première fois la concentration l'an prochain, mais à raison de quatre périodes par cycle de neuf jours. «L'enseignante, indique M. Renald Sirois, directeur de Montcalm, a pris la peine d'aller voir où en sont les élèves de Mitchell, de manière à assurer un suivi pour ces élèves, qui sont plus avancés en arts plastiques que les élèves des cours réguliers.»

Par contre, M. Sirois note que l'école n'a pas voulu offrir huit périodes comme au premier cycle dès le départ. «On veut être prudent, compte tenu, surtout, du fait qu'il y a tellement de choix de cours à faire au deuxième cycle. Par contre, une fois rodée, la concentration pourrait être offerte à raison de huit périodes par cycle de neuf jours, en 3e secondaire, les années subséquentes.»

En 4e et 5e secondaire, toutefois, l'école a l'intention de limiter la concentration à quatre périodes, comme c'est le cas actuellement pour la concentration musique.

Josianne Proulx-Camiré dit qu'un certain nombre d'élèves en Art et culture de Mitchell déplorent de ne pas retrouver la concentration selon le format prévoyant huit périodes dès l'an prochain. «Quelques-uns ont déjà décidé d'abandonner la concentration à cause de cela», affirme Josianne, qui craint conséquemment qu'il n'y ait pas un nombre suffisant d'élèves en concentration pour justifier la formation d'un groupe en 3e secondaire l'an prochain.

Les élèves en Art et culture semblent donc apprécier la concentration offerte depuis quatre ans à Mitchell. Josianne note qu'ils touchent la sculpture, la maquette, l'acrylique, l'aquarelle, le fusain, le pastel et encore. En histoire de l'art, ils ont vu, entre autres, l'architecture et la sculpture grecques.

Une fois éveillés, ils mettent aussi le nez ailleurs, ils développent leur curiosité. Josianne, par exemple, dit qu'elle adore les peintres. «Surtout Van Gogh! Pour sa façon de travailler. Il dit lui-même qu'il fait sortir l'énergie.» Josianne le sait parce que sa mère lui a offert des livres pour étancher sa curiosité. Et maintenant, son plus grand rêve: visiter le Louvre.

Pour elle, comme pour plusieurs autres maintenant, la Semaine des arts, c'est toute l'année...



Téléphoto par Claude Poulin

Josianne Proulx-Camiré, inscrite en concentration Art et culture à l'école Mitchell voudrait bien voir ses cours se poursuivre l'an prochain à raison de huit périodes par cycle, mais l'école Montcalm, qu'elle fréquentera, prévoit quatre périodes seulement, par prudence. Josianne explique ici comment on construit une maquette.

Souhaitez-vous sauver de l'impôt?

Il existe un moyen de vous faire économiser de l'impôt. Un moyen sûr et facile. Pour aussi peu que 59,95 \$ (prix de détail suggéré) vous pourriez, grâce au logiciel L'IMPÔT PERSONNEL de INFORMATIX 2000, vous assurer de profiter de toutes les déductions et de tous les crédits d'impôt auxquels vous avez droit. De plus, il vous aidera à effectuer votre planification fiscale pour l'an prochain.

Deux logiciels pour le prix d'un

Le logiciel, L'IMPÔT PERSONNEL, est le seul logiciel d'impôt sur le marché qui est en plus un logiciel de gestion financière personnelle utile toute l'année: bilan, gestion de portefeuille, inventaire des biens pour assurance, utilitaires financiers, détermination des besoins d'assurance-vie, compte de dépenses, tables d'amortissement de prêts hypothécaires, etc.

Un outil facile à utiliser

C'est le logiciel le plus complet et le mieux adapté à vos besoins personnels et familiaux. Il vous permet d'imprimer vos déclarations de revenus (fédéral et du Québec) à la maison (en impression continue ou laser) sur du papier standard. Il existe en version DOS ou WINDOWS et son utilisation est d'une facilité déconcertante.

Le logiciel vous guide pas à pas lorsque vous entrez vos données, il vous conseille même: ren-

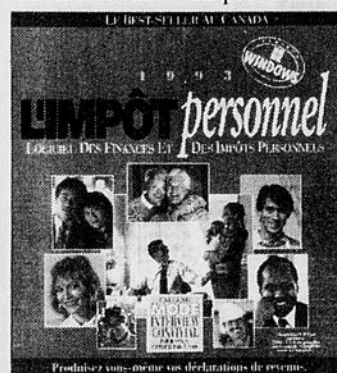
seignements manquants ou erronés, recommandations fiscales propres à votre situation, aide à l'écran. Il conserve en mémoire vos données d'une année à l'autre, il effectue automatiquement le transfert des données du fédéral au provincial et entre les conjoints pour réduire l'impact fiscal. Le logiciel est mis à jour chaque année en fonction des changements de la loi fiscale.

Un produit québécois

Informatrix 2000, une entreprise québécoise fondée en 1970, est le chef de file au Canada dans le traitement des

déclarations de revenus et du développement des logiciels d'impôt. L'IMPÔT PERSONNEL, logiciel des finances et des impôts personnels, est un logiciel conçu spécialement pour vous; il est reconnu par les ministères du revenu fédéral et du Québec; très complet, il peut imprimer plus de 150 formulaires, documents et annexes, de quoi couvrir toutes les déclarations de revenus, même les plus compliquées!

Compte tenu des avantages monétaires incontestables qu'il procure, L'IMPÔT PERSONNEL est le seul logiciel sur le marché offrant autant de contenu à un prix aussi abordable. Disponible chez les détaillants de logiciels et dans certaines librairies. Pour obtenir des renseignements, téléphonez sans frais au 1 800 667-7104.



Le logiciel d'impôt personnel le plus vendu au Canada

ON RELÂCHE LES TERCEL

En mars seulement

169\$ par mois*
48 mois

TOUJOURS #1 POUR LE SERVICE

Bail inconditionnel de 48 mois avec paiement comptant de 1000\$
Coût total du bail: 10 232\$
Prix de l'option d'achat: 3 625,25\$



* Bail de 48 mois. Transport et préparation de 600\$ en sus. Premier versement et dépôt de sécurité le 1er juin 1994. Les prix sont fixés en fonction d'un maximum de 96 000 km. Des frais de 7¢ le km supplémentaire sur Tercel. Valable jusqu'au 15 mars 1994. 61177

RELAIS TOYOTA

Toujours plus près de vous!

2059, rue King Ouest
Sherbrooke
563-6622

*On ne peut pas éviter l'hiver,
mais on peut éviter
les mauvaises surprises.*

Inscrivez-vous dès aujourd'hui au MVE!

Les records de froid de cette année ont sans doute fait grimper votre consommation d'électricité.

Saviez-vous que vous pouvez répartir la totalité de votre consommation annuelle sur 12 paiements? C'est ce que font déjà 900 000 clients d'Hydro-Québec qui bénéficient du mode de versements égaux, le MVE.

Service entièrement gratuit, le MVE vous permet donc d'éviter de payer de grosses factures en hiver, en les étalant sur 12 versements mensuels, sans intérêts ni frais additionnels.

Si vous n'en profitez pas encore, c'est le bon moment d'y penser.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui au mode de versements égaux (MVE) en appelant notre bureau des Services à la clientèle.



Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

DOSSIER

L'UNIVERS
GAI
au delà des
PRÉJUGÉS

14 au 18 mars

TVA 18h Édition régionale



TÈLÉ 7

Éditorial

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

Pensions de vieillesse: l'incohérence libérale

Vous vous en souvenez peut-être. Environ deux semaines avant son élection, Jean Chrétien avait commis une bourde épouvantable. Alors qu'il venait tout juste de sommer le chef du Reform Party de dévoiler ses intentions sur les programmes sociaux, il répondait ceci à un journaliste: «Nous gagnerons d'abord les élections et après cela, vous viendrez me demander comment j'entends diriger le gouvernement». La question portait précisément sur les programmes sociaux...



Roch BILODEAU

M. Chrétien a exécuté le même genre de pirouette la semaine dernière, cette fois, à propos d'une des mesures sociales qui tient les Canadiens le plus à cœur, le régime de pensions de vieillesse. Mercredi, il déclarait que tous les programmes sociaux étaient «sur la table» pour réexamen. Et le lendemain, sur le ton de l'indignation, il accusait le Bloc québécois de «faire peur au monde» parce que Lucien Bouchard venait de lui demander s'il toucherait ou non aux pensions de vieillesse.

Cette longue mise en situation n'est pas inutile; elle permet de constater à quel point le gouvernement Chrétien est inconfortable avec la question du régime de pension en particulier et celle des programmes sociaux en général.

Rien d'étonnant. Pour pouvoir aborder sereinement ces dossiers délicats, un parti politique doit préparer la population pendant les élections et même bien avant. Or, la stratégie électorale des libéraux a non seulement consisté à dire que les programmes sociaux étaient presque intouchables mais aussi à minimiser un déficit dont ils connaissaient pourtant très bien la gravité. Résultat: tout le monde -les personnes âgées d'abord, bien sûr- a été surpris d'apprendre que le gouvernement libéral irait jusqu'à réviser le régime de pensions de vieillesse pour assainir ses finances.

En fait, c'est beaucoup plus qu'une surprise; c'est une véritable bombe. Les libéraux ont mis peu de temps à s'en apercevoir. Eux, qui se moquaient du recul des conservateurs lorsque ces derniers avaient tenté de désindexer les pensions, ont retiré encore plus rapidement la semaine dernière devant la force des réactions. Pour aller où, on ne comprend pas encore vraiment, puisque les déclarations se contredisent toutes.

Mais la direction est tout indiquée: le régime des pensions de vieillesse devrait se situer au dernier rang des coupures gouvernementales.

Une personne âgée de 65 ans et plus reçoit actuellement 384 \$ par mois. Ce n'est plus un régime universel: celles dont les revenus nets dépassent 51 765 \$ doivent rembourser une partie de leurs prestations et celles dont les revenus nets sont supérieurs à 80 952 \$ n'en touchent pas du tout. Rien d'extravagant pour des citoyens qui ont contribué toute leur vie au développement de la société. On pourrait, à la limite, abaisser légèrement les plafonds, mais aller plus loin serait odieux.

Odieux et même scandaleux, car l'extravagance, on la trouve avant tout dans les coûts de l'appareil gouvernemental et les gaspillages de toutes sortes auxquels le récent budget Martin s'attaque si timidement. Que les libéraux de M. Chrétien fouillent d'abord de ce côté, et ils pourront éviter la colère de millions de personnes âgées qui ont besoin de leurs modestes prestations pour survivre.

BILLET

Changements profonds à l'horizon

Plus que des changements profonds, certains disent que nos sociétés vivent présentement une véritable mutation, que les choses ne seront plus jamais comme avant, qu'il reste à inventer de nouveaux rapports humains et sociaux. On peut toujours se dire: rien ne sert d'analyser ces phénomènes qui nous dépassent. Agissons sans trop nous poser de questions. La tâche quotidienne est déjà assez exigeante pour ne pas qu'on s'embarrasse de trop réfléchir. «Don't think, do it». C'est un point de vue qui se défend sans doute.

J'ai toujours cru, cependant, que la personne humaine a l'obligation de la lucidité. Comprendre le monde dans lequel on vit, essayer de définir des objectifs réalistes pour l'action n'est certes pas du temps perdu. Réfléchir pour mieux agir. C'est bien beau, me direz-vous, mais où sont présentement les points de repère sûrs pour saisir la conjoncture historique actuelle? Même la climatologie en perd son latin. Imaginez, on se demande à la fois si le climat global de la planète se réchauffe ou si on s'en va rapidement vers une nouvelle époque glaciaire. La montée économique et démographique de l'Asie, le déclin relatif de l'Occident, la remise en question des dogmes du libéralisme, la mondialisation des échanges ont tout lieu d'accentuer nos perplexités.

Récemment, quelqu'un me fait lire le texte suivant, qui m'a trotté dans la tête une partie de la journée: «Les critiques sont sévères à l'endroit de l'attitude platement rationnelle de l'Occident d'aujourd'hui, notre monde à nous, d'Europe et d'Amérique. La science, dit-on, réduisant l'humain à une simple machine consommatrice de biens, est inapte à répondre aux interrogations les plus profondes de l'homme. Nous vivons le règne de l'homme-masse, sorte d'objet statistique déraciné, coupé de la nature moribonde et du sacré, à l'existence aussi terne que la plupart de ses émissions de télévision.»

Je soupçonne que l'auteur de ce texte parle surtout des grandes villes américaines. Mais s'il est vrai que nous glissons vers ses aridités sociales, si nous ne nous ressaisissons pas, notre civilisation occidentale est condamnée à plus ou moins brève échéance.

Dans une ville comme Sherbrooke, dans une région comme l'Estrie, où la nature est encore préservée, où la convivialité et l'entraide ne sont pas éteintes, une renaissance est toujours possible. Tant de gens de bonne volonté oeuvrent présentement pour stimuler l'économie régionale, organiser l'aide aux démunis, contrer les effets du chômage, qu'il y a tout lieu d'espérer ce que les Américains appellent un «greening», une nouvelle germination de notre société. Le pouvoir local bien administré, les P.M.E., la coopération à tous les niveaux peuvent venir à bout de bien des problèmes actuels. Nous avons tous le devoir de mettre l'épaulé à la roue et d'ouvrir de nouveaux chemins d'avenir. Comme nos ancêtres le faisaient à travers des forêts apparemment impénétrables. Et puis, il y a le sens du sacré à retrouver, les valeurs spirituelles à promouvoir.

Fernand LABERGE
Sherbrooke

«CE QUI M'INQUIÈTE, C'EST QUE JE VIS DÉJÀ TRÈS AU-DESSUS DE MES MOYENS»

TRIBUNE LIBRE

Les aînés et le budget Martin

Les administrateurs de la Fédération de l'Age d'or du Québec réunis en conseil d'administration au lendemain du dépôt du budget fédéral ont trouvé inacceptable la nouvelle mesure adoptée par le ministre des Finances pour réduire son déficit.

Le crédit d'impôt en raison de l'âge accordé jusqu'à maintenant aux personnes âgées de 65 ans et plus est réduit pour les aînés dont le revenu annuel est supérieur à 25-921 \$ et éliminé progressivement chez ceux qui ont un revenu supérieur.

600,000 aînés environ perdront partiellement ce crédit d'impôt et 200,000 le perdront complètement, une mesure qui affecte donc le quart des retraités du Canada. Cette réduction du crédit d'impôt en raison de l'âge s'appliquera à moitié en 1994 et entièrement à compter de 1995.

Par exemple, au Québec, une personne de 65 ans et plus dont le revenu annuel net est de 30,000 \$ subira ainsi une hausse d'impôt de 45 \$ en 1994 et de 89 \$ en 1995 selon un estimé de la firme de comptables Caron Bélanger Ernst et Young de Laval.

Rappelons ici qu'une série de mesures fiscales et administratives récentes viennent à tour de rôle et de toutes parts, tant du fédéral que du provincial, éroder les revenus des aînés et diminuer ainsi leur pouvoir d'achat. Mentionnons entre autres, le 2 \$ qu'ils doivent payer sur chaque renouvellement de leurs prescriptions, la sur-taxe de



Paul Martin

1% qu'ils doivent dorénavant payer au Fonds de santé sur tout revenu supérieur à 5 000 \$, la baisse des taux d'intérêt qui affecte leurs revenus de placement et enfin le faible taux d'inflation lui-même qui influence à la baisse l'indexation de leurs prestations mensuelles du régime de la sécurité de vieillesse.

Le secrétariat provincial de la FADOQ et celui de ses 17 regroupements régionaux sont assaillis de

nombreux appels téléphoniques d'aînés se disant scandalisés de recevoir à la retraite pareil traitement des élus d'Ottawa.

L'inquiétude des administrateurs de la FADOQ et des 170,000 membres qu'ils représentent devant ce premier budget fédéral, porte sur le seuil de revenu de 25,910 \$ à partir duquel le crédit d'impôt est touché car ils n'ont aucune garantie que ce plancher ne sera pas abaissé dans un budget futur.

Fédération de l'Age d'Or
du Québec
Jacques Demers
Conseil régional, Estrie

De quoi se mêle-t-il?..

J'ai lu l'article à propos des coupures de postes d'infirmières auxiliaires à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke (le 3 mars dernier) et je suis resté bouche bée devant autant de dérapage de la part d'un président de corporation professionnelle dont le mandat consiste à protéger le public. M. Régis Paradis, le président de la Corporation professionnelle des Infirmières auxiliaires, se mêle en effet de commenter l'abolition de trois postes d'infirmières auxiliaires, alors que le syndicat est mandaté pour voir à de tels changements. De plus, il se lance dans un discours de finances publiques comme raisons des coupures de postes, alors qu'il devrait plutôt s'intéresser au bien-être de la

population et à la qualité des soins qu'elle est en droit de recevoir.

Si la corporation professionnelle que représente M. Paradis se met à protéger les postes de ses membres et ne comprend pas que des compétences particulières sont désormais nécessaires pour travailler dans certaines unités spécialisées comme la chirurgie, l'Office des professions devrait vérifier aussi comment cette corporation évalue la compétence de ses membres?

Alain Gagné
Président
Corporation des Infirmières
et Infirmières de l'Estrie

Une histoire d'amour

Avec La Tournée du bonheur est née une histoire d'amour entre Jean-Guy Piché, Rollande et les personnes âgées.

Il est tellement beau ce roman que les aînés demandent qu'il dure longtemps. Pourquoi? Parce que ces deux personnes sont extraordinaires dans la vie de nos personnes âgées. Quand vous les aurez connus, vous aurez un souvenir de deux amis hors du commun.

C'est la douceur, le coeur qui

font que leur musique est merveilleuse, elle console, elle essuie une larme, plus encore, redonne la joie de vivre.

Jean-Guy et Rollande sont deux personnes qui sans contredit ont une générosité accompagnée d'un coeur tendre et affectueux. La Tournée du bonheur visite ses amis une fois l'an. C'est toujours avec hâte, bonheur et joie que l'on retrouve Jean-Guy et Rollande.

Pourquoi les aînés et les souf-

frants pensent si souvent à vous deux? La raison en est bien simple, c'est que votre amitié est honorable, franche et surtout fidèle.

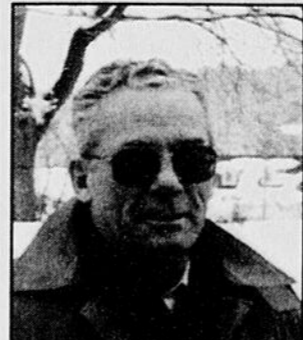
Bon cinquième anniversaire, c'est à notre tour de vous dire que nous vous aimons énormément.

Au nom de tous les aînés, les souffrants et les malaimés de la vie.

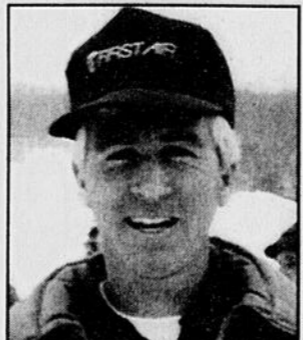
Suzanne Gendron
Sherbrooke

QUESTION DU JOUR

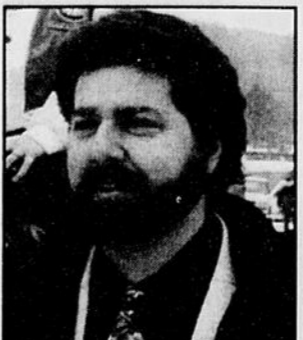
Est-ce qu'il est encore de circonstance de célébrer la St-Patrick?



Jérôme Desmarais, Richmond: «Bien sûr, ça met de la vie dans la communauté et c'est une belle tradition. C'est un beau mouvement de solidarité, qui exprime la fierté d'une culture.»



Mike Beattie, Windsor: «Oui car c'est important de perpétuer une tradition. C'est une occasion de resserrer les liens et c'est aussi une belle fête pour les enfants.»



Luc Vaillancourt, Melbourne: «Oui parce que c'est important de se rassembler. C'est une belle tradition qui unit non seulement les Irlandais mais aussi les francophones. C'est aussi une belle activité pour les enfants.»



Aline Nadeau, Richmond: «Oui car c'est important de perpétuer la tradition. A Richmond c'est une belle fête et c'est plaisant d'y participer surtout pour les enfants.»



Heather Lunan-Carson, Durham-Sud: «Oui car c'est une tradition qu'il ne faut pas perdre. D'ailleurs le Canada est peuplé de nombreuses cultures et chacune d'entre elles devrait se mettre en évidence lors de leur fête nationale.»

Le secteur public n'a pas fini d'en découdre

□ Dans leur programme électoral adopté en fin de semaine, les libéraux s'en prennent à la sécurité d'emploi des fonctionnaires

Montréal (PC)

Les employés du secteur public n'ont pas fini d'en découdre avec le gouvernement Johnson.

Le Parti libéral a adopté en fin de semaine un programme électoral qui s'en prend à la sécurité d'emploi des fonctionnaires de plusieurs façons.

Le programme prévoit notamment que:

- les hauts fonctionnaires seront désormais embauchés non plus sur une base permanente, mais sur une

base contractuelle avec une évaluation annuelle de leur performance. Leurs contrats varieront d'une durée de trois à huit ans;

- des mesures seront introduites dans les conventions collectives des syndiqués pour qu'ils soient évalués annuellement «sur des critères de compétence, de formation, de rendement et de productivité», le tout afin de «dynamiser» la fonction publique;

- les employés mis en disponibilité auront un an pour se recycler ailleurs dans la fonction publique ou dans l'entreprise privée, faute de quoi ils perdront leur sécurité d'emploi.

Tickets orienteurs

Par ailleurs, les militants libéraux ont réintroduit, en dépit de l'opposition de la ministre de la Santé Lucienne Robillard, le principe des frais «orienteurs» dans le domaine de la santé.

Selon le texte de la résolution adoptée, le gouvernement pourra «en dernier recours» imposer des

frais aux utilisateurs des services de santé ou même exclure certains services de santé de la couverture actuellement offerte par la Régie de l'assurance maladie.

Enfin, le dernier vestige de l'ère Allaire, le comptable Denis Therrien, de Québec, a été réélu vice-président du Parti libéral lors d'une élection serrée pendant le congrès du parti.

M. Therrien l'a emporté avec 51 pour cent des voix contre contre Hugues Poulin.

Le président de la Commission jeunesse du parti, Claude-Eric Gagné et ses trois colistiers ont également été élus au sein de l'exécutif du PLQ avec une confortable majorité, supérieure à 80 pour cent des voix.

Les autres postes de l'exécutif du

parti ont été comblés sans lutte électorale. L'identité des nouveaux titulaires était connue depuis plusieurs semaines.

Il s'agit du nouveau président du PLQ, Me Jacques Lamoureux, un avocat montréalais de 47 ans partisan de longue date de Daniel Johnson, et de trois vice-présidents adjoints: William Cosgrove, Rita De Santis et Isabelle Perras.

Les manifestants étaient aussi du congrès du PLQ

Montréal (PC)

Quelque 2000 manifestants sont venus protester contre les politiques du gouvernement libéral hier, à l'occasion du congrès du Parti libéral du Québec.

Arborant des pancartes et criant des slogans, les manifestants ont envahi vers 13 h les abords du Palais des congrès, au centre-ville de Montréal, alors que les 3000 délégués venaient de quitter les lieux à la suite de la fin des délibérations.

Un important service d'ordre était sur place et la manifestation s'est déroulée dans le calme.

Les manifestants s'étaient réunis à l'invitation des centrales syndicales et des groupes populaires sous le thème: «On en a ras le bol de nous appauvrir».

Selon Bara Bengue, porte-parole des manifestants, le gouvernement Johnson a empiré la situation des Québécois les plus démunis «en abolissant des milliers de postes dans le secteur public, en y gelant les salaires, en dérégulant le secteur de la construction résidentielle, en s'attaquant aux prestataires d'aide sociale, en coupant dans les services de santé, dans l'éducation et dans le logement social».

Le premier ministre Daniel Johnson a profité de son allocution devant les militants libéraux pour lancer une invitation aux manifestants.

«Nous demandons aux syndicalistes, aux travailleurs de l'État, aux groupes de défense des droits sociaux de se joindre à nous et de nous faire des propositions», a dit M. Johnson. Je leur tend la main, et je m'engage à traduire leurs proposi-

tions en gestes concrets. Leurs récriminations doivent devenir positives. Notre gouvernement a la responsabilité de refléter les attentes de tous les groupes dans la société».

Vendredi, à l'ouverture du congrès libéral, des manifestants provenant principalement du domaine de la construction, avaient lancé des oeufs aux délégués venus s'inscrire, ce qui a souillé les vitrines du Palais des congrès.

Gaz-Métro réclame l'aide de l'État

Saint-Georges-de-Beauce (PC)

Le projet de Gaz-Métropolitain qui prévoit l'extension du réseau dans une dizaine de régions devra recevoir une aide financière des gouvernements sinon le dossier pourrait être relégué aux oubliettes.

La société, qui prévoit investir 711 millions \$ au pays, exigerait 150 millions \$ de l'entente fédérale-provinciale sur les infrastructures pour mener à bien son projet.

L'entreprise souhaite une réponse rapide des gouvernements, soit avant le 18 mars, date à laquelle elle peut annuler un contrat d'achat d'équipement dans le cadre du projet.

Si les gouvernements participent au projet, Gaz-Métropolitain se dit prête à débiter l'installation des conduites de distribution dès le mois d'avril.

Un 19e chauffeur de taxi tué

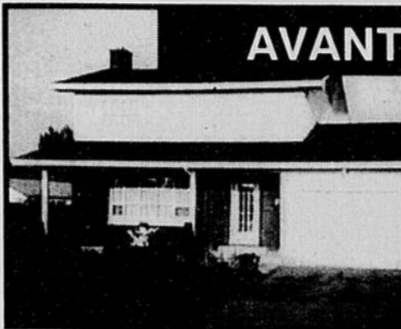
Montréal (PC)

Deux meurtres ont été commis samedi dans la région de Montréal, un adolescent de 17 ans de Brossard ayant été poignardé, dans une altercation, devant un club vidéo, vers 21h30, un chauffeur de taxi de 58 ans étant assassiné à La-Salle quelques instants plus tard. Les deux meurtres n'ont aucun lien.

L'assassinat du chauffeur de taxi a jeté la consternation parmi les collègues de la victime, désespérés face à cette violence qui a coûté la vie à 19 chauffeurs québécois en 15 ans.

LE SUMMUM DE LA QUALITÉ

EN RÉNOVATIONS DE TOUT GENRES



- ajout d'une pièce
- ajout d'un garage
- ajout de balcons et rampes



ALUMINIUM
LUC FAUTEUX

- fenestration
- revêtement
- solarium
- verrière

3665, rue King Est, Fleurimont, 821-2109

61929



BRAVO À TOUS NOS MÉTROSTARS

Lecteurs/lectrices de bulletins de nouvelles

Pierre Bruneau

Animateurs/animateuses

d'émissions d'affaires publiques/d'informations

Jean-Luc Mongrain

Animateurs/animateuses d'émissions «Talk Show»/ Variétés

Sonia Benezra

Animateurs/animateuses de magazines culturels

Julie Snyder

Animateurs/animateuses d'émissions jeux/quizz

Normand Brathwaite

Animateurs/animateuses d'émissions de sport

et lecteurs/lectrices de nouvelles de sport

Jean Pagé

Artistes d'émissions d'humour

André-Philippe Gagnon

Animateurs/animateuses d'émissions de services

Claire Lamarche

Animateurs/animateuses d'émissions «grandes entrevues»

Jean-Luc Mongrain

Comédiens, premier rôle, de téléromans

ou mini-séries québécoises

Patrice L'Écuyer

Comédiennes, premier rôle, de téléromans

ou mini-séries québécoises

Pascale Bussièrès

Comédiens, rôle de soutien, de téléromans

ou mini-séries québécoises

Rémy Girard

Comédiennes, rôle de soutien, de téléromans

ou mini-séries québécoises

Marie-Soleil Tougas

Le Métrostar (personnalité masculine)

Patrice L'Écuyer

Le Métrostar (personnalité féminine)

Pascale Bussièrès

Artistes émissions jeunesse

Marc-André Coallier

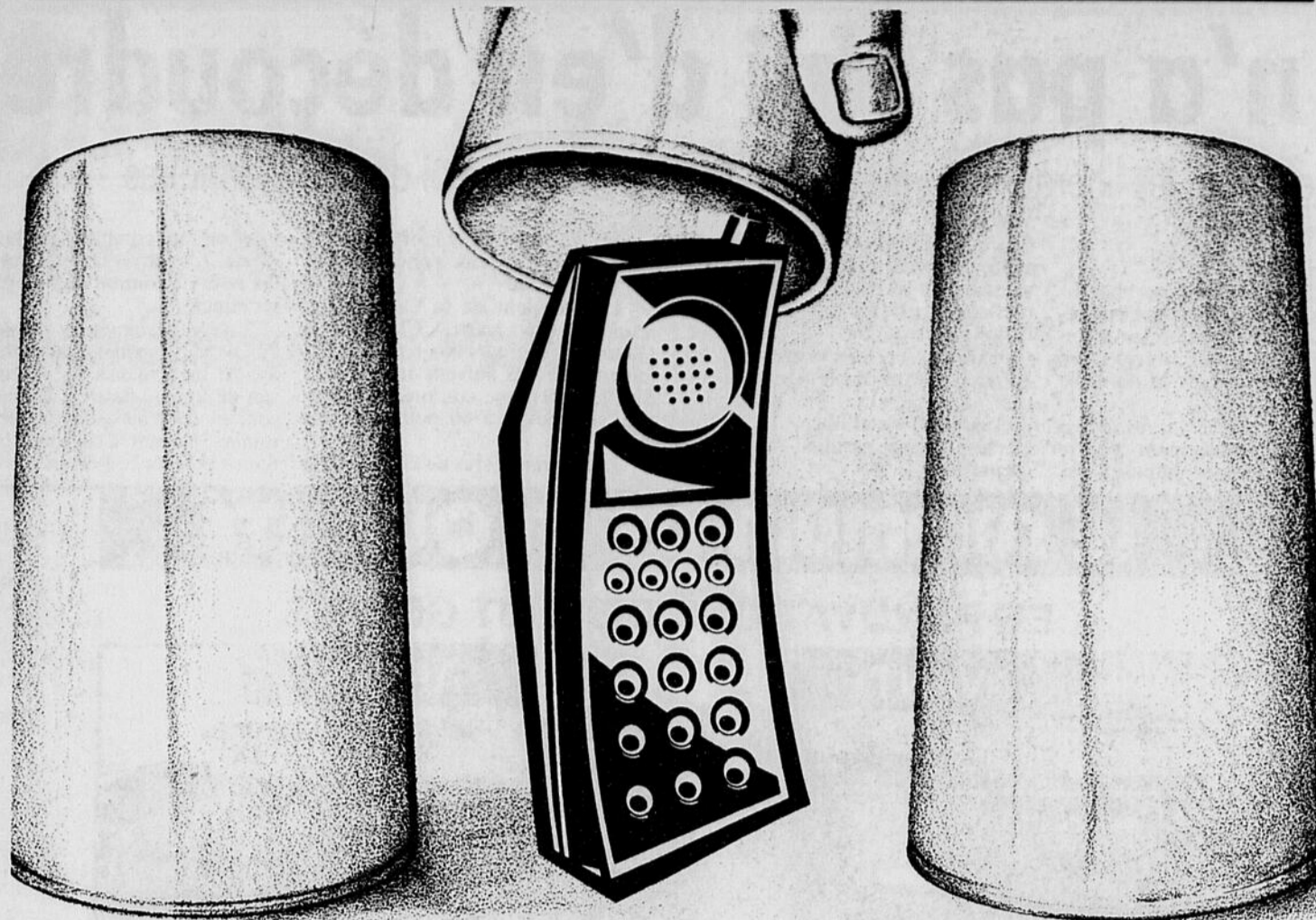


★ ★ ★ ★ ★

METRO

TOYOTA

TVA



LE CHOIX GAGNANT... C'EST GARANTI!

**SATISFACTION
GARANTIE
CANTEL**

Qui peut garantir :

La possibilité
d'essayer un cellulaire et de le
retourner dans les 30 jours...
et sans frais ?



Du temps d'antenne local
illimité pour le mois d'essai ?*



Un choix de cellulaires portatifs
à partir de 9,95 \$ par mois ?



CANTEL... LE CHOIX SANS RISQUE!

Grâce au PROGRAMME L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER, faites
l'essai d'un téléphone cellulaire pendant un mois et, si vous
n'êtes pas convaincu, retournez-le et annulez votre
abonnement sans frais. Cantel est la seule compagnie
de téléphonie cellulaire à vous offrir ce programme.
C'est sans risque, sans engagement à long terme et...

**c'est satisfaction garantie
ou téléphone remis !**

372, rue Wellington Sud 563-8242
175, rue Quatre Pins 822-2626

**Lebeau
VITRES D'AUTOS**

* Cette offre ne s'adresse qu'aux nouveaux clients qui s'abonnent pour 36 mois à un des programmes à période fixe admissibles de CANTEL. Une approbation de crédit est nécessaire. Le tarif ordinaire de 0,50\$ la minute s'applique au temps d'antenne local. Les frais d'interurbain, de mise en service, d'accès au système et de location du téléphone cellulaire ainsi que les taxes sont en sus. L'offre est en vigueur jusqu'au 31 mars 1994. Pour obtenir tous les détails, passez voir votre détaillant CANTEL près de chez vous.

CANTEL AGENT
AGRÉÉ



Accompagné par son député de Saint-Jean, le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, s'est joint hier aux manifestants qui réclament qu'Ottawa conserve la vocation du Collège militaire de Saint-Jean.

3000 marcheurs pour le Collège militaire

Bouchard et Parizeau sont du nombre

Lia LEVESQUE
Saint-Jean-sur-Richelieu (PC)

Plus de 3000 marcheurs, dont
quelques personnalités politi-
ques, ont manifesté leur vo-
lonté de maintenir le Collège mili-
taire royal de St-Jean et l'École des
langues, hier à St-Jean.

C'est sous la bruine que les ma-
nifestants ont parcouru la distance
qui sépare l'École des langues du
Collège militaire royal. La marche
était organisée par le Comité d'ac-
tion régional, qui regroupe l'ensem-
ble des personnes intéressées au
dossier.

Le chef du Bloc québécois Lu-
cien Bouchard et le chef péquiste
Jacques Parizeau ont accompagné
les marcheurs pendant une bonne
partie du trajet, avant de quitter
pour laisser la place aux élus locaux
et aux porte-parole d'autres organi-
smes, dont des représentants de fran-
cophones hors Québec.

Le chef de l'Opposition officielle
à Ottawa, Lucien Bouchard, s'est
porté à la défense du Collège mili-
taire royal, qui a «redressé de vieil-
les injustices» en faisant plus de
place aux francophones au sein de
l'armée canadienne.

A ceux qui s'objectent devant le
fait qu'un souverainiste défende une
institution fédérale, M. Bouchard
répliqua que tant que les Québécois
paieront des taxes au fédéral, il est
normal qu'ils aient leur juste part.

Selon lui, peu importe le statut
politique du Québec, le Collège mi-
litaire de St-Jean aura toujours sa
place. «Il y aura toujours une voca-
tion militaire pour ce collège, quoi

qu'il arrive dans l'avenir.»
Il estime que le ministre de la Dé-
fense David Collenette commet une
erreur en fermant ce collège qui
forme des officiers francophones
pour l'armée. «Il n'a pas compris
l'importance historique de ce col-
lège.»

M. Bouchard s'est aussi dit désap-
pointé de la réaction du gouverne-
ment de Daniel Johnson qui, selon
lui, «a décidé de ne pas se battre». Un
comité a été chargé par le gouver-
nement québécois de définir un
mandat mixte, militaire et civil, pour
le collège de St-Jean. «On ne sait
pas trop ce que ça veut dire», a com-
menté M. Bouchard.

Le chef péquiste Jacques Parizeau
a lui aussi marché plusieurs minutes
avec les Johannais, aux côtés de son
épouse.

Le fédéral, dit-il, doit écouter ce
message de la population. «Je le
souhaite vivement. Il faut que le
gouvernement fédéral fasse quelque
chose et que le gouvernement du
Québec s'active vraiment pour inflé-
chir le gouvernement fédéral.»

M. Parizeau a rappelé que le Col-
lège militaire royal est «une institu-
tion assez remarquable» avec une
réputation reconnue. «Il faut qu'elle
reste.»

La marche, qui devait débuter à
14h, s'est mise en branle avec plus
d'une heure de retard.

En plus d'élus régionaux et munici-
paux, le ministre de l'Éducation
Jacques Chagnon était présent à la
manifestation, de même que Jean
Allaire, le chef du nouveau parti Ac-
tion démocratique du Québec, lui-
même un ancien officier du Collège
de St-Jean.

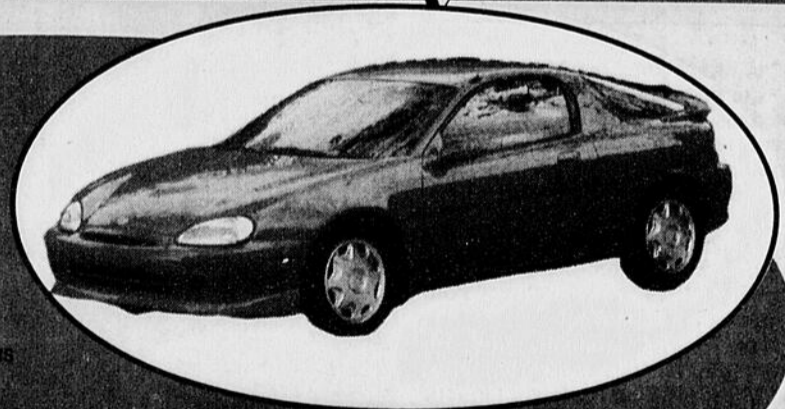
**SERVICE
OUVERT
TOUS LES SOIRS
JUSQU'À 21 h**

**MAGOG
MAZDA**

**SERVICE
OUVERT
TOUS LES SOIRS
JUSQU'À 21 h**

**LA NOUVELLE MX3
PRECIDIA. AVEC
ELLE, VOUS AUREZ
FIÈRE ALLURE**

**MAZDA MX3 1994
PREMIER PRIX**



ICI, LES SERVICES SONT VRAIMENT
PERSONNALISÉS. C'EST CLAUDE
LACHAPELLE LUI-MÊME QUI VOUS
LE GARANTIT.

**LA PROTÉGÉ, UN
ÉQUIPEMENT
EXCEPTIONNEL ET
ASSEZ DE PLACE
POUR 5 ADULTES**

MAZDA



prop.

Le seul concessionnaire en Estrie à recevoir
cette haute distinction rattachée à la qualité
des ventes du service et de la satisfaction
de la clientèle.

AUSSI DISPONIBLE
Prêt-rachat
Royal

Le globe et le lion ainsi que l'ap-
pellation Prêt-rachat Royal sont
des marques déposées de la Ban-
que Royale du Canada.
Le concessionnaire Magog Mazda
est un utilisateur autorisé.

**209, BOUL. BOURQUE
OMERVILLE MAGOG**

mazda
JE ME SENS BIEN.

868-1101

Illustrations à titre indicatif.